



ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

A joindre au dépôt du permis de construire

LOTISSEMENT « La Timonière 2 » à LE MANS (72)

(Justification des droits à construire)

Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Anthony DROUIN, co-gérant, atteste que :

La surface de Plancher nette maximale autorisée sur le lot N° 10 du lotissement dénommé ci-dessus est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 335 m²

Surface de plancher

228 m²

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT

La SARL BGBD AMENAGEMENT,
Représenté par Monsieur DROUIN Anthony

Atteste

Que les équipements desservant le lot n° 10 à « La Timonière 2 » à LE MANS (72) sont achevés

Fait aux Ponts de Cé,
Le 22 septembre 2020

Le Maître d'Ouvrage

FONCIER AMÉNAGEMENT

SARL BGBD au capital de 1 600.00 euros

51A Chemin de la Brosse

49130 LES PONTS DE CE

Siret 492 799 358 00014